



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
À L'INVESTISSEMENT

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le vendredi 20 avril 2012



**Investissements d'Avenir :  
le Fonds national pour la Société Numérique (FSN) annonce le premier  
investissement dans une centrale numérique de confiance avec Orange et Thalès**

**Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, et René RICOL, Commissaire général à l'Investissement, annoncent le premier investissement du Fonds national pour la Société Numérique (FSN) dans une centrale numérique de confiance, dotée d'un capital de 225 millions d'euros. La Caisse des Dépôts, en sa qualité de gestionnaire du FSN pour le compte de l'État, dans le cadre des Investissements d'Avenir, investira 75 millions d'euros dans la société de projet aux côtés des sociétés Orange et Thalès.**

**Le FSN va réaliser son premier investissement dans une centrale numérique de confiance.** Cet investissement sera réalisé par la Caisse des Dépôts, gestionnaire du FSN pour le compte de l'État. Les financements en fonds propres apportés à hauteur de 75 millions d'euros, sur un total de 225 millions d'euros, permettront de créer un nouvel acteur majeur de l'économie numérique. Cette société française à vocation européenne commercialisera une gamme d'offres dites d'Infrastructure à la demande (ou *Infrastructure as a Service - IaaS*). Elle fournira à la demande les capacités de traitement, de stockage et de bande passante utilisées par toutes les entreprises et les administrations, mais également par la filière informatique (éditeurs de logiciels et d'applications, SSII...). La suite logicielle de la société sera développée à base de logiciels libres, favorisant ainsi l'ouverture, l'interopérabilité et la standardisation, et bénéficiera d'un haut niveau de sécurité. Cette démarche ouverte favorisera l'écosystème de développeurs et d'intégrateurs innovants, et profitera à l'ensemble du tissu économique français et européen.

**Cet investissement a été présenté par les sociétés Orange et Thalès en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt du FSN publié en mars 2011.** Ce dispositif, mis en place dans le cadre du programme « économie numérique » des Investissements d'Avenir, vise à soutenir, par des financements en fonds propres ou quasi fonds propres, les entreprises développant de nouveaux usages, services et contenus numériques innovants. Il s'adresse en particulier aux entreprises dont l'activité se situe dans les secteurs suivants, au cœur du numérique de demain : informatique en nuage (*cloud computing*), valorisation et numérisation des contenus scientifiques, éducatifs et culturels, technologies de base du numérique (notamment nanoélectronique et logiciels embarqués), e-santé, sécurité et résilience des réseaux, systèmes de transport intelligents, ville numérique, e-éducation.

**Pour en savoir plus, consultez le site Internet :**

**[investissement-avenir.gouvernement.fr](http://investissement-avenir.gouvernement.fr)**



---

## **Le Fonds national pour la Société Numérique (FSN)**

Le FSN a été mis en place dans le cadre du programme « développement de l'Economie numérique » du programme des Investissements d'Avenir. Il répond à un double objectif :

- soutenir le déploiement des nouveaux réseaux à très haut débit, notamment en fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble du territoire national (hors zone très dense) ;
- soutenir le développement de nouveaux usages, services et contenus numériques innovants. Les interventions du FSN prennent la forme d'aides à la R&D pour des projets présentés en réponse à des appels à projets ou d'investissement dans des sociétés ou projets pour lesquels il existe un modèle économique et financier.

Le FSN est géré par la Caisse des Dépôts. Le FSN investit en direct dans les grands projets numériques qui lui sont présentés. Un fonds dédié aux financements des PME du numérique a été mis en place, le FSN-PME.

[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

---

---

## **Le FSN-PME**

Le FSN-PME, doté de 400 millions d'euros, est un des instruments du Fonds pour la Société Numérique (FSN) géré pour le compte de l'Etat dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir par CDC-Entreprises, filiale de la Caisse des Dépôts, spécialisée dans le financement des PME.

Le FSN-PME a pour objet principal d'intervenir sur des opérations d'investissement en fonds propres et/ou quasi-fonds propres dans des PME développant de nouveaux usages, services et contenus numériques, avec l'objectif de financer des projets rentables, dont l'activité s'exerce dans les secteurs suivants : informatique en nuage (cloud computing), valorisation et numérisation des contenus scientifiques, éducatifs et culturels, technologies de base du numérique (notamment nanoélectronique et logiciels embarqués), e-santé, sécurité et résilience des réseaux, systèmes de transport intelligents, ville numérique, e-éducation.

[www.cdcentresprises.fr](http://www.cdcentresprises.fr)

---

## **Contacts presse :**

Cabinet d'Eric BESSON : 01 53 18 45 13  
Cabinet de René RICOL : 01 42 75 64 43  
Caisse des Dépôts : 01 58 50 31 61

